



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inquiétude des grossistes pour la sortie de crise

Question écrite n° 31074

Texte de la question

M. Pierre Vatin attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance, sur l'inquiétude des grossistes concernant leur sortie de crise de la Covid-19. Affaiblis par la crise des « Gilets Jaunes » et les mouvements sociaux engendrés par la réforme des retraites, les grossistes ont pâti des mesures exceptionnelles prises pour lutter contre la propagation du coronavirus. Fermant les établissements accueillant du public et les établissements d'enseignement, les arrêtés du 14 et 23 mars 2020 ont fortement impacté la trésorerie de ces entreprises malgré les aides mises en place par le Gouvernement. Le 24 avril 2020, le plan de soutien supplémentaire en faveur des restaurants, cafés, hôtels, des entreprises du secteur du tourisme, de l'événementiel, du sport et de la culture, annoncé par le Gouvernement n'inclut pas les grossistes. Le 10 juin 2020, de nouvelles mesures ont été annoncées pour ces mêmes entreprises. Celles dépendant des activités en amont et aval de ces secteurs y ont été incluses. Regroupés au sein de la liste S1 bis, les centrales d'achat, grossistes, intermédiaires du commerce en denrées et boissons et stations-services, ne peuvent néanmoins bénéficier desdites mesures renforcées qu'à la condition de perte de 80 % de leur chiffre d'affaires durant la période de confinement. Ce seuil exclut de nombreuses entreprises de ce second plan d'accompagnement, l'entreprise Pro à Pro ayant perdu 60 % de son activité. C'est pourquoi il lui demande les mesures supplémentaires qu'il entend prendre pour soutenir les grossistes inéligibles aux aides d'État.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Vatin](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31074

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2020](#), page 4843

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)